

Mythe du trésor caché des chauffeurs d'Orgères...



Didier Audinot nous disait :

Le 12 vendémiaire de l'an IX, soit le 4 octobre 1800, vingt-trois bandits revêtus de la camisole rouge des parricides montaient un à un les degrés de l'échafaud dressé, pour la circonstance, sur la place des Épars, à Chartres.

C'est avec des soupirs de soulagement et au milieu de cris d'allégresse que des centaines beaucerons, venus là tout spécialement depuis les fermes les plus reculées, assistèrent au supplice. Ces vingt-trois condamnés étaient les plus durement châtiés parmi les quelques cent cinquante bandits qui avaient été interpellés un peu plus d'un an auparavant. Tous appartenaient à la même bande, celle des chauffeurs de la Beauce, qui terrorisait bourgeois fermiers, châtelains et gendarmes depuis près de deux années.

En plein consulat, la France sortait avec peine des tourments de l'époque révolutionnaire et, dans le cadre d'une puissante volonté des autorités d'un retour à la paix civile, ce procès se voulait exemplaire. Il fallut pas moins d'un an et demi pour instruire le cas de tous les membres de cette bande. Le jury eut à répondre à quelques sept mille huit cents questions qui détaillaient un à un tous leurs forfaits. Le seul dossier du procès occupe plus de trois mille pages !

[Lire la suite...](#)

